



ADCTG

N°9

Février 2009

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CHASSES TRADITIONNELLES A LA GRIVE

EDITO

Cette 9ème édition de notre revue me donne l'occasion de présenter à tous nos fidèles adhérents, les voeux amicaux de l'ensemble des membres du bureau.

Si la neige a perturbé singulièrement bon nombre d'entre nous, en éloignant les grives vers des cieux plus cléments, il faut espérer que d'ici le 20 février les conditions seront réunies pour que les chasseurs au poste puissent donner libre cours à leur passion.

Les difficultés rencontrées sur le dossier de la lèque montrent combien les chasses traditionnelles sont menacées d'extinction. Le monde rural, le maintien du patrimoine et des images fortes transmises par nos anciens sont bien loin des préoccupations des bureaucrates.

Plus que jamais la mobilisation de tous est nécessaire.

Meilleurs voeux à tous et bonne année 2009

Le président
M. Joyant

DOSSIER

(page 4)

Les Traditions en danger

Assemblée générale

Un débat animé autour de la lèque pour ne pas perdre une tradition.



Le maire du Vernet François Balique et le député Daniel Spagnou ont affirmé leur soutien à notre démarche, et au maintien de nos traditions.

Rapport moral du président.

Notre anniversaire: 5 ans déjà avec un retour sur le chemin parcouru depuis notre première assemblée générale. Bras d'asse, Saint Etienne les Orgues, Malijai et aujourd'hui le Vernet. Lors de cette assemblée générale tout a

été développé: nos résultats, nos échecs, les aides matérielles, financières et logistiques que nous ont apporté la fédération régionale, les fédérations départementales des Alpes de Haute Provence et du Var, le conseil Général des Alpes de Haute Provence. Nous

remercions également l'IMPCF avec son directeur Jean Claude Ricci qui a été présent à toutes nos assemblées et nous a permis d'avoir des débats et des conférences de très bonne qualité sans oublier les sociétés de chasse et surtout votre participation active en qualité

d'adhérents. Grâce à tous, nous avons pu nous faire connaître et exister.

Notre activité.

Au travers de notre revue bi annuelle, véritable trait d'union entre l'association et les adhérents. Les foires et salons où nous avons présenté notre exposition dans plusieurs grands lieux cynégétiques de la région.

Nos objectifs.

Essayer de répondre aux souhaits des chasseurs et avancer pas à pas vers une chasse qui soit un plaisir;

Rapport Financier du trésorier adjoint:

Henri Arbaud
Notre budget reste équilibré avec un solde créditeur de 859.57 Euros. Equilibré grâce aux aides financières cette année encore des fédérations 04 et 83 du conseil général 04.

Environ 450 adhérents (de nombreuses cotisations ne sont pas encore rentrées) et une cinquantaine de sociétés de chasse qui sont devenues de véritables partenaires.

Des provisions ont été prévues pour investir



dans l'achat d'ordinateurs pour la tenue des fichiers adhérents, de la comptabilité et du montage de la lettre, ainsi que du matériel pour améliorer l'exposition.

Débats.

Après la diffusion de deux films, un sur la lequette dans le pays de Seyne et le second sur la tendelle en Aveyron, Jean Claude Ricci a présenté le protocole d'expérimentation de la lequette sélective qui est mis en place en Lozère et en Aveyron qui suscité de nombreuses questions. Toutes n'ont pas trouvé de réponse, mais une volonté de tous les adhérents que l'on demande l'expérimentation de la lequette sélective

dans le département des Alpes de Haute Provence. Les chasseurs étant prêts à se soumettre au protocole existant. Jean Claude Ricci se pose la question "Est-ce que nous allons obtenir une deuxième dérogation, après celle des gluaux". François Ballique propose un appui logistique et financier pour nous aider dans toutes les démarches et remercie chaudement l'association pour tous les efforts déployés pour ce dossier.

Max Isoard quant à lui, est beaucoup plus réservé sur la finalité de notre action en mettant en avant plusieurs handicaps. La présence d'oiseaux protégés comme le

Merle à Plastron et le Gros Bec. Les quotas déjà attribués pour les gluaux. Il accepte toutefois d'écrire au Ministre pour une demande d'expérimentation. Daniel Spagnou a apprécié la qualité de nos débats "toujours un peu vifs mais constructifs entre l'association et la fédération 04. Je serai à vos côtés et je vous soutiendrai chaque fois que cela sera nécessaire".

L'assemblée générale s'est terminée par un apéritif et un repas.

Un remerciement spécial à François Ballique maire du Vernet, Richard Bertrand président de la société de chasse du Vernet et à Alain Duc pour l'excellent accueil.

Le nouveau bureau se compose de :

Maurice Joyant président
Alain Trouchet vice-président
Jacky Chabaud secrétaire
Claude Magnan trésorier
André Barthélémy délégué aux expositions
Henri Arbaud, Gilbert Blanc, Eric Camoin, Michel Charles, Jacques Durand, Yves Garcia, Michelle Guillermin, Max Meynard, Noelle Oddoux membres du bureau.

Jean Paul
SEILLIER

Peinture

Papiers Peints

Revêtements de Sols et murs



Tel. 04 92 77 00 76

04230 CRUIS

entreprise enregistrée
3303397653 RMO 1
3303397630022

Imprimé par nos soins
ne pas jeter sur la voie publique

UN SUCCES INATTENDU POUR LE PREMIER CONCOURS DE CHILET A DIGNE-LES-BAINS

Pour cette première dans les Alpes de Haute Provence, ce premier concours de chilet a connu un vif succès lors de la fête de la chasse à Digne-les-Bains. Un public nombreux de chasseurs et non chasseurs était venu applaudir la ving-



Nicolas Barboni et enfin pour la catégorie divers; Pierre Caubet s'adjugea le premier prix en imitant la palombe. Le tout dans une bonne ambiance, malgré les interventions intempes-

taine de chileurs qui nous avaient rejoint l'association des imitateurs de chant d'oiseaux et l'école de chilet (voir numéro précédent). Quentin Arduino en grande forme a raflé le

premier prix dans la catégorie de la grive Musicienne ainsi que la catégorie Mauvis et par la même, le prix toute catégorie. Pour le merle noir; le vainqueur était

fête réussie qui en appelle d'autres. Le concours de l'année prochaine se déroulera le 15 Août 2009 à Ongles à l'occasion de la grande fête agricole.

Schéma départemental cynégétique.

L'association a intégré les commissions petits gibiers dans les différents pays cynégétiques. Vos représentants seront:

- Vallée de l'Ubaye pays N°1 : Paul Arnaud
- Vallées de la Blanche et Haute Bléone pays N 6: Pierre Aubert
- Vallées du Haut Sasse et Durance pays N°7: Jacky Chabaud
- Vallées du Haut Vançon-bas Sasse et Durance pays N°8: André Barthélémy
- Vallées des Duyes et Bléone pays N°9: Eric Camoin
- Vallée de l'Asse pays N 10: Henri Arbaud
- Vallées du Colostre et Verdon pays N°11 : Michel Gasparini
- Vallées de Lauzon-Largue et Coulon pays N°13: Alain Trouchet Remplaçant: Jacques Durand
- Vallée du Jabron pays N°14: Maurice Joyant
- Vallées du bas Vançon bas Lauzon et Durance pays N°15: Yves Garcia Remplaçant: Gilbert Blanc

Pour tous les adhérents qui voudraient représenter l'association dans les pays cynégétiques où nous ne sommes pas encore présents ou pour tout autre renseignement prendre Contact avec l'association (coordonnées page 4) Jacky Chabaud vous mettra en relation avec les personnes concernées.

Finale.

La 25ème finale des imitateurs des chants d'oiseaux organisée par l' A.I.C.O s'est déroulée à la Verdière. Lionel Long est devenu champion de Provence 2008 ,Cyrille Tassone Vice Champion Grive Musicienne, Quentin Arduino Vice Champion catégorie Merle , Bernard Etienne Vice Champion Grive Mauvis, Pierre Caubet Challenge du meilleur en oiseaux divers. Le champion de Provence ainsi que les Vices Champions représenteront la France lors du concours international qui se déroulera à Soler à Majorque.

Tombola



André Barthélémy a remis à Roger Gros habi-

tant à Gardanne le premier prix de notre tombola une armoire fusil offerte par Décathlon. Vincente Garcia, Guy Magaud et Pierre Laget ont gagné respectivement des bons d'achats Décathlon de 100,70 et 40 euros. Antoine Purenne et Nicolas Hugetto des bons de 15 euros offerts par Audibert chaussures. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette première tombola de l'association.

LES CHASSES TRADITIONNELLES: UNE MORT ANNONCÉE.....

Suite à notre assemblée générale (voir page 2) une demande d'expérimentation de la lecq selective est parvenue au Ministre de l'écologie. La réponse n'a pas tardé et les services du Ministre, sans ambiguïté possible l'écrivent clairement: "l'Etat Français s'est placé dans une perspective d'extinction de cette pratique"(voir ci dessous des extraits de la lettre). Ces quelques mots glissés à la fin de la lettre doivent nous faire réagir. On ne peut pas admettre la disparition de cette tradition, ni la remise en cause des autres dérogations existantes comme la glu, par exemple. N'oublions pas que le Grenelle de l'Environnement ne va pas favoriser notre chasse. N'est ce pas une remise en question pure



La lecq devrait être la première chasse traditionnelle à disparaître si nos Ministres continuent d'ignorer nos traditions.

et simple de nos chasses traditionnelles? Nous devons rester vigilants et surtout être très réactifs chaque fois qu'une alerte de ce type se présentera à nous. De notre détermination pour la défense de notre passion, dépendra la suite des événements. Pour ce qu'il en est de la lecq

nous ne désarmons pas. Des lettres sont sur le point de partir, que se soit au niveau politique (président de la république, gouvernement, parlementaire) et cynégétique. Sur le terrain, des rendez-vous auprès des élus vont appuyer notre action. Nous ne pouvons admet-

tre que des bureaucrates (voir édito) de Paris fassent disparaître des modes de vies, des histoires, des passions, et un milieu rural qui perd son âme. Nicolas Sarkozy, lors de la campagne présidentielle, s'était engagé pour la chasse et nos traditions, avec un slogan "Je dis ce que je vais faire et je le ferai". Et bien, il est temps de mettre en application cette phrase, et de nous autoriser cette dérogation sur la lecq selective, que tous les chasseurs Bas-Alpins de montagne attendent. Sachez, chers adhérents que nous ne laisserons pas tomber, que nous allons nous battre avec vous, comme nous le faisons depuis le début de l'association.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La lecq, appelée aussi tendelle dans l'Aveyron et la Lozère, est un mode de chasse consacré par les usages traditionnels. L'utilisation des tendelles dans ces deux départements a été autorisée à titre dérogatoire et soumise à une réglementation spécifique et contraignante, notamment en termes de formation et de contrôles.

Enfin, des conditions restrictives ont été ajoutées à la dérogation. Seuls sont autorisés à utiliser ces pièges les chasseurs inscrits par arrêté préfectoral sur une liste arrêtée au 31 décembre 2005. De plus, ne peuvent être inscrits sur ces listes que les chasseurs qui ont été autorisés en 2003 et en 2004 à participer aux expérimentations de mise au point des tendelles et qui ont suivi une formation spécifique.

Le Directeur du Cabinet

Paris, le - 1 DEC. 2008

N/Réf. : CP/A08032148-D08019024
vos réf. : CDJGV

En réservant cette dérogation aux tendeurs pratiquant actuellement ce mode de chasse et utilisant déjà le modèle de piège résultant des expérimentations, l'Etat français s'est placé dans une perspective d'extinction de cette pratique.

Les adhérents peuvent s'adresser au secrétaire de l'association pour transmettre toutes remarques, questions, histoires... qui permettront d'alimenter les différentes rubriques du journal.

Jacky Chabaud
la Parise, route de Fontienne - 04300 Forcalquier